

Accueil de loisirs
Association les 3 A
3 Allée du Taillis
St Sylvain d'Anjou
49480 VERRIERES EN ANJOU
02 41 76 45 56
accueilloisirs3a@gmail.com



Accueil de loisirs « Bulle de Mômes »



**PROJET
PEDAGOGIQUE
ANNEE 2018-2019**

Présentation de la structure

Association les 3 A (Accueil, Accompagnement, Activités) - Association de loi 1901 gérée par des parents bénévoles.

Accueil de loisirs sans hébergement « Bulle de Mômes »

Ouvert du Mercredi 5 septembre 2018 au Mercredi 3 juillet 2019, situé 3 Allée du Taillis à St Sylvain d'Anjou. Ouvert de 7h30 à 18h30 en journée entière avec le repas ou en demi-journée. Nous accueillons des enfants scolarisés de 2 ans $\frac{1}{2}$ à 11 ans répartis en différentes tranches d'âge : 3-4 ans, 5-6 ans, 7-8 et 9-11 ans.

Partenaires et autres structures de l'Association les 3A : Espace jeunesse, Multi-accueil, Foyer logement, mais aussi la municipalité de Saint Sylvain d'Anjou, ...

L'Accueil de loisirs est implanté au cœur de Verrières en Anjou, nouvelle commune regroupant St Sylvain d'Anjou et Pellouailles Les Vignes. Il est situé dans le site de la Françaiserie, côté St Sylvain d'Anjou.

En 2019, l'Association Les 3A fusionnera avec l'Association APLA pour ne former qu'une seule association œuvrant pour l'enfance et la jeunesse. Un nouveau projet associatif émergera ainsi des changements pédagogiques pourront survenir.



ACCUEIL, ACCOMPAGNEMENT, ACTIVITES

Extrait du projet éducatif associatif avec les deux valeurs essentielles :

☺ LE RESPECT :

C'est l'entraide et l'égalité entre les uns et les autres. Les échanges sur l'éducation et l'organisation sont la base pour développer le respect mutuel. Les professionnels, les bénévoles, les parents et les enfants peuvent définir des valeurs communes, en étant vigilant à n'humilier aucune des personnes.

L'adulte est un référent. Il est un exemple pour les plus jeunes, en étant cohérent entre son discours et ses actes.

De leur côté, les enfants et les jeunes doivent faire preuve de respect vis-à-vis des adultes et, notamment, de politesse, ou encore, prendre soin du matériel et des locaux qui les entourent. Ils doivent également se respecter entre eux.

☺ LE VIVRE ENSEMBLE EN COLLECTIVITE :

C'est permettre à l'enfant de s'amuser en lui apprenant le respect, le partage et en favorisant la communication dans la vie quotidienne.

Pour obéir aux règles, les plus jeunes devront en connaître les limites. Cela leur permettra de trouver leur place et de vivre ensemble sereinement, avec les enfants et avec les adultes.

Préambule :

Il est primordial pour nous d'affirmer l'identité de notre Accueil de loisirs en y mettant en valeur ses spécificités. Grâce à sa présence à l'Accueil de loisirs, l'enfant peut développer ses capacités à vivre avec d'autres, à confronter ses idées, à partager la vie d'un groupe, à s'exprimer en public, à écouter, à collaborer...

Un Accueil de loisirs contribue à l'éducation non formelle de l'enfant (complémentaire à l'éducation nationale), lui permettant de trouver sa place dans la structure et par conséquent de trouver une place dans la société dans laquelle il vit.

Respect, vivre ensemble et intégrité

Appliquer les valeurs de la République

Amener les enfants à une attitude bienveillante et d'écoute

Cadre réconfortant et adapté

Tolérance et Entraide

Réflexion et proposition d'ateliers type « Montessori » pour le groupe des 3/4 ans

Autonomie pour l'épanouissement

Impliquer les enfants dans l'instauration des règles de vie

Encourager les enfants dans leurs prises d'initiatives et leur progression

Spectacles et événements locaux

Découverte de notre patrimoine

Accès à la culture

Mise en place d'expos dans le hall de l'Accueil de loisirs

Les Z'investis

Responsabilisation des enfants

Mise en place des « Z'investis » (Enfants choisis chaque jour pour remplir différentes missions tout au long de leur journée)

Rédaction par les enfants d'une newsletter mensuelle « Quoi de 9 dans notre bulle ? »

Co Construction des plannings d'activités avec les animateurs

Implication des enfants

Création d'une boîte aux lettres afin de recueillir dessins, messages, propositions, idées, améliorations au sein de l'Accueil de loisirs

Quoi de 9 ?
Dans notre bulle



Responsabilisation et implication des enfants dans leur Accueil de loisirs	Responsabiliser les enfants pour les encourager et les valoriser	Impliquer les enfants dans l'organisation et la vie de leur structure
	Mise en place des « Z'investis » : Enfants responsables et différents chaque jour afin d'assurer des missions tout au long de leur journée.	Co-construction des plannings d'activités avec les animateurs pour chaque groupe à partir de 5 ans.
	Rédaction par les enfants d'une newsletter mensuelle « Quoi de 9 ? dans notre bulle » afin de valoriser et d'informer.	Création d'une boîte à lettres afin de recueillir dessins, messages, propositions, idées, améliorations au sein de l'accueil de loisirs.

Sur le chemin de l'autonomie pour aller vers l'épanouissement	Encourager les enfants dans leurs prises d'initiatives et leur progression	Favoriser l'intérêt des Parents pour l'Accueil de loisirs	Impliquer les enfants dans l'instauration des règles de vie
	Mise en place d'ateliers type « Montessori » pour le groupe des 3/4 ans. Laisser l'enfant faire au maximum par lui-même, l'accompagner et le féliciter.	A travers des « Apéro-Parents » ludiques (faire aussi jouer les parents). Valoriser en exposant les créations et réalisations des enfants.	Mettre en place les règles de vie avec les enfants de façon ludique (ex : Prendre en photo les enfants lors de scénettes).
	Communiquer au maximum avec l'enfant. Etre dans une relation d'échange, lui laisser la possibilité de	Proposer aux enfants de donner leur avis sur la journée à travers un bilan ludique.	

	s'exprimer et d'expliquer ses actes.		
	Respecter l'évolution de chacun à son rythme.	Favoriser les échanges constructifs et éducatifs avec les parents.	

Respect, vivre ensemble et intégrité	Amener les enfants à avoir une attitude bienveillante et d'écoute	Offrir un cadre réconfortant et adapté	Transmettre des valeurs d'entraide et de tolérance aux enfants
	Réconforter l'enfant au moment de la séparation avec les parents.	Rassurer l'enfant face à ses angoisses, appréhensions...	Favoriser la mixité à travers les jeux et activités de groupe.
	Proposer des jeux de coopération et de d'entraide.	Créer un environnement accueillant et sécurisant (Aménagement, décoration, rangement...).	Etre impartial dans les propos et actions de la part des animateurs.
	Offrir des temps et des moyens de liberté d'expression aux enfants (ex : boite aux lettres, choco-blaba).		Sensibiliser les enfants en mettant en place des actions concrètes sur la différence (Parcours de motricité, activités sur le handicap, temps d'information).

Accès à la culture	Permettre de faire des découvertes culturelles et/ou de les intensifier	Partager ses connaissances et sa culture au sein de l'équipe d'animation et des enfants
	Sorties culturelles et participation à des spectacles et évènements	S'intéresser et s'enrichir des expériences, des capacités et

	locaux.	activités des enfants (ex : Démonstration d'instruments de musique devant les autres...) Au travers des « Matinées éclatées » où les animateurs utilisent leurs savoir-faire.
	Mise en place d'expos dans le hall de l'Accueil de loisirs.	Proposition de nouveautés (jeux, activités, inventions et innovations selon les compétences et passions de chaque animateur).
	Découverte et implication dans sa commune avec la création d'un jeu grandeur nature de découverte de Verrières en Anjou en partenariat avec la municipalité.	Création d'un outil mettant en commun les projets d'animation des différents groupes.

Moyens mis en place

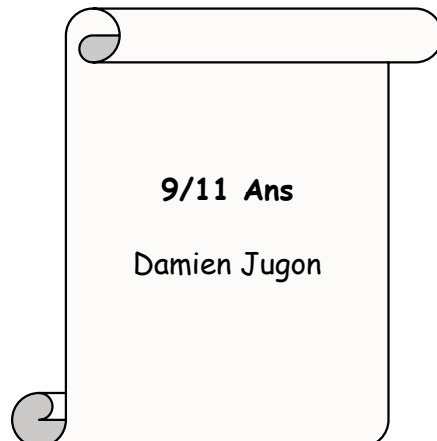
1) Moyens humains

a) Composition de l'équipe.

Equipe de direction :



Equipe d'animation



Accueil de stagiaires

Des stagiaires BAFA seront accueillis tout au long de l'année, surtout durant les vacances scolaires, dans le respect des normes d'encadrement.

Une rencontre préalable au stage est organisée avec la direction.

Un accompagnement personnalisé est mis en place pour les animateurs stagiaires avec l'utilisation d'un livret de suivi de stage et des rencontres hebdomadaires.

Le stagiaire doit être acteur de sa formation et être en mesure de s'auto évaluer.

Personnel de service : 2 personnes pour la restauration et le ménage.

Personnel administratif : 1 secrétaire-comptable.

b) Rôle de l'animateur et de la direction

➤ Les rôles et fonctions de l'animateur :

5 Fonctions de l'animateur

- 1) Sécurité physique et morale des enfants que tu encadres, **TU ASSURERAS**
- 2) Projet pédagogique, **TU APPLIQUERAS**. En équipe, **TU TRAVAILLERAS** et cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, **TU RESPECTERAS**.
- 3) Accueil, communication et relations entre les différents acteurs, **TU METTRAS EN ŒUVRE**.
- 4) Vie quotidienne et activités, **TU ENCADRERAS ET ANIMERAS**.
- 5) Les enfants dans la réalisation de leurs projets, **TU ACCOMPAGNERAS**.

Après des enfants

- Ecouter les besoins des enfants et se soucier de leur bien-être.
- Prendre en compte la personnalité de chacun.
- Respecter leur rythme de vie (rythme de vacances et de loisirs)
- Aider les enfants à gérer leurs émotions et leurs conflits.
- Permettre aux enfants de s'ouvrir aux autres et au monde qui les entoure.

Après de l'équipe d'animation

- Favoriser un climat harmonieux au sein de l'équipe.
- Communiquer facilement et faire circuler les informations entre tous.
- Accepter la confrontation des points de vue.
- Se remettre en question.

Auprès des parents

- Construire une relation de confiance avec les familles. Préoccupation commune des parents et des animateurs = intérêt de l'enfant.
- Assurer la continuité éducative pour une durée limitée, avec la famille.
- Rassurer les parents, partager vos découvertes, vos questions, mettre en valeur le comportement de l'enfant et ses réalisations.
- Être accueillant, disponible et dynamique lors des temps d'accueil.

Auprès de la direction

- Faire part des problèmes survenus au cours de la journée
- Rendre compte de son travail grâce à un bilan écrit journalier
- Rendre ses plannings et projets d'animation aux dates prévues



➤ Le rôle du directeur :

Il est le garant du projet pédagogique réfléchi avec l'équipe d'animation. Il a comme rôle principal de :

- Conseiller et soutenir l'équipe dans la préparation et le déroulement de ses activités,
- Veiller au respect du projet pédagogique (travailler sur des projets d'animation en collaboration avec les animateurs, revoir les méthodes et effectuer des bilans des actions menées). Les projets, préparés par les animateurs, seront présentés aux directeurs, validés ou retravaillés si besoin,
- Veiller à la sécurité de l'enfant,
- Assurer la gestion administrative de l'accueil de loisirs,
- Il rend compte aux bénévoles de l'Association de son travail.
- Il assure l'accueil des parents, il doit donc être disponible, accueillant et à l'écoute de chaque famille.

2) Moyens matériels

La commune met à notre disposition :

- 1 bâtiment modulaire regroupant une salle d'activité pour le groupe des 9/11 ans, des toilettes et les bureaux de la directrice de l'Accueil de loisirs et de la secrétaire comptable.
- 1 salle pour les 3/4 ans, 1 salle pour les 5/6 ans, 1 salle pour les 7/8 ans.
- Deux salles de sieste.
- Une restauration scolaire qui permet d'assurer les repas (cuisine et réfectoire).
- 3 autres blocs toilettes
- Une grande salle de motricité, 3 cours goudronnées avec des structures de jeux (grands/petits), un grand espace vert clôturé.

3) Moyens Financiers

L'association des 3A bénéficie de subventions données par la commune de Verrières-en-Anjou, la CAF du Maine et Loire, la MSA et le Conseil Général.

Le reste correspond aux journées payées par les familles dont voici la tarification :

	QF	0-600		601-800		801-1200		1201 et +	
		Repas	Sans Repas	Repas	Sans Repas	Repas	Sans Repas	Repas	Sans Repas
Enfant de la commune	Journée	7,52 €	4,00 €	10,36 €	7,86 €	11,01 €	8,51 €	11,66 €	9,16 €
	Demi-journée	5,52 €	3,50 €	9,39 €	6,89 €	10,04 €	7,54 €	10,69 €	8,19 €
Assimilé commune (1)	Journée	7,52 €	4,00 €	11,91 €	10,16€	12,66€	10,91 €	13,71 €	11,97 €
	Demi-journée	5,52 €	3,50 €	10,80 €	9,05 €	11,56 €	9,80 €	12,60 €	10,85 €
Enfant hors commune	Journée	7,52 €	4,00 €	13,20 €	11,68 €	13,85 €	12,33 €	14,77 €	13,25 €
	Demi-journée	5,52 €	3,50 €	12,23 €	10,71 €	12,88 €	11,36 €	13,80 €	12,28 €

(1) Assimilé commune : enfants scolarisés sur Verrières-en-Anjou et/ou parents travaillant sur la commune. Suivant la capacité d'accueil, les enfants de la commune sont prioritaires.

Organisation générale

1) Exemple d'une journée type

7h30 à 8h00	Ouverture de l'accueil de loisirs au public Prise en charge des enfants par le personnel de service
8h00 à 9h00	Arrivée échelonnée des animateurs
8h00 à 9h30	Prise en main du groupe d'enfants par les animateurs, accueil des parents et préparation des activités proposées Temps à prendre en compte comme une véritable animation : activités calmes à l'intérieur, lecture, jeux de société, dessins... Pointage des enfants par tranche d'âge sur les plaquettes à l'accueil où 1 animateur pointe les enfants et range leurs cartes jaunes dans les pochettes correspondantes lors des sorties (planning établi). Collation à prendre si les parents ont fourni quelque chose.
9h30 à 9h45	Temps de rassemblement pour se dire bonjour et commencer la journée tous ensemble
9h45	Noter sur le tableau blanc les effectifs des enfants et ramener la plaquette générale des enfants présents au bureau
10h00 à 11h50	Activités du matin suivant un planning défini Prévoir une activité de retour au calme en fin de matinée.
11h30 à 12h00	Temps libres, passage aux sanitaires de l'Accueil de loisirs. Les plus jeunes peuvent arriver 5 minutes plus tôt à la cantine pour s'installer dans le calme.
12h00 à 13h15	Repas avec les enfants (en self à partir de 5 ans) Accès à la cuisine interdit aux enfants et aux animateurs Moment favorable à l'échange et à la discussion Prendre son temps
13h15 à 14h30	Sortie de table, retour dans les salles Temps libres pour les enfants. 13h30-14h30 : $\frac{1}{2}$ heure de pause par animateur
14h30 à 16h30	Temps calme pour les plus jeunes et activités de l'après-midi suivant le planning pour les plus grands
16h30 à 16h45	Goûter
A partir de 17h00 jusqu'à 18h30	Départ échelonné des enfants (organiser des jeux extérieurs ou autre par groupe) 1 animateur est d'accueil pour pointer les départs des enfants sur la fiche utilisée le matin. Moment important de l'accueil des parents A 18h, la personne de garderie prend en charge les enfants restants et les animateurs peuvent ranger leur salle, faire le bilan quotidien et préparer la prochaine journée.
18h30	Départ des animateurs et fermeture de l'accueil de loisirs

2) Modalités d'inscription

Lors de l'inscription, les parents doivent fournir les renseignements nécessaires à la constitution du dossier de l'enfant, à savoir : Une fiche de renseignements complétée et signée, avec noms, adresse et numéros de téléphone des autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant et susceptibles d'être appelées, allergies, régimes alimentaires, soins particuliers, copies du carnet de vaccination.

Outre les documents concernant la santé de l'enfant, les parents devront, afin de permettre le calcul de leur participation financière, fournir les pièces suivantes :

- Le numéro d'allocataire de la CAF, la MSA.
- Leur quotient familial

Les familles s'engagent à transmettre tout changement d'information.

3) Horaires

L'Accueil de loisirs accueille les enfants de 7h30 à 18h30. Les enfants peuvent arriver entre 7h30 et 9h30 le matin et repartir entre 17h00 et 18h30 le soir.

Ces horaires peuvent être modifiés en fonction de la vie de l'Accueil de loisirs.

Evaluation

Voici les critères sur lesquels nous nous appuierons pour évaluer l'organisation et le fonctionnement de la structure :

- *Quantitatifs* : fréquentation des enfants, régularité, participation aux activités proposées, implication des familles.
- *Qualitatifs* : évolution des enfants, intégration des enfants, application des règles de vie, relations avec les familles, satisfactions des enfants et des familles.

Différents moyens d'évaluation seront mis en place afin de répondre à ces différents critères.

- *Avec l'équipe d'animation* :

Des réunions auront lieu 1 fois par semaine.

Des bilans écrits sont à remplir tous les jours afin de conserver une trace écrite de chaque journée passée sur différentes thématiques.

Des bilans individuels pourront être faits avec chacun des animateurs. Ceux-ci se fixeront des objectifs liés à leur pratique, à leurs compétences en animation, ou autres. Ils auront lieu une fois en milieu et une fois en fin de mois.

- *Avec les enfants* :

Un bilan journalier sera fait par les animateurs, afin de recueillir les ressentis des enfants sur leurs journées et d'éventuelles idées pour des animations à venir.

Ce bilan sera fait différemment pour chacune des tranches d'âge, avec l'utilisation d'un support ludique facilitant la libre expression des enfants.

- *Avec les parents* :

Les temps d'accueil du matin et du soir permettent d'échanger avec les parents sur l'accueil de loisirs.

Lors de ces temps, les animateurs iront vers les parents dans le but d'échanger avec eux.

Nous avons mis en place des apéros parents pour favoriser ce type d'échanges. Ainsi les parents pourront nous faire un retour de leurs attentes, leurs questions et leurs critiques.

- *Avec l'association* :

Des rencontres avec le personnel des autres secteurs de l'Association ont lieu très régulièrement afin de créer du lien et d'être dans une même dynamique.

Des rencontres avec la référente de l'Accueil de loisirs ont lieu une fois par mois et les retours sont faits lors des CA à l'ensemble des personnes membres de l'Association.